

**ASSOCIATION
GRANDS YEUX GRANDES OREILLES**

Numéro SIRET : **44499613600024**

**4 BD DES PYRENEES
92160 ANTONY**

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2025

CABINET GARDINI ET ASSOCIES

Société d'Expertise comptable – Audit – Conseil

Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris – Ile de France

Sommaire

Rapport de Présentation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	<i>4</i>
<i>PASSIF</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Annexes légales	10

ASSOCIATION GYGO

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'Association GRANDS YEUX GRANDES OREILLES pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	149 529,79 Euros
Chiffre d'affaires	52 120,00 Euros
Résultat net comptable	-14 912,26 Euros

Fait à LA VARENNE SAINT-HILAIRE
Le 28/05/2026

Signature



Cabinet GARDINI ET ASSOCIES

ASSOCIATION GYGO

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 011	7 429	582	966	- 384
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	122		122	122	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	8 133	7 429	704	1 088	- 384
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 400		7 400	5 570	1 830
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	68 264		68 264	36 238	32 026
Charges constatées d'avance					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	73 162		73 162	86 254	- 13 092
TOTAL (III)	148 826		148 826	128 062	20 764
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	156 958	7 429	149 530	129 150	20 380

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	31 575	35 677	- 4 102
Excédent ou déficit de l'exercice	-14 912	-4 102	- 10 810
Situation nette (sous total)	16 663	31 575	- 14 912
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	16 663	31 575	- 14 912
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	79 973	56 040	23 933
TOTAL (III)	79 973	56 040	23 933
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 114	14 140	15 974
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	19 780	12 395	7 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	3 000	15 000	- 12 000
TOTAL (IV)	52 894	41 535	11 359
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	149 530	129 150	20 380
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

ASSOCIATION GYGO

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	346	502	-156	-0,31
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	52 120	27 260	24 860	91,20
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	292 496	295 300	- 2 804	-0,95
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	2 200	500	1 700	340,00
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions		7 107	- 7 107	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9	6	3	50,00
Total des produits d'exploitation (I)	347 171	330 675	16 496	4,99
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	147 591	128 983	18 608	14,43
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 045	2 046	- 1	-0,05
Salaires et traitements	133 713	126 835	6 878	5,42
Cotisations sociales	54 536	58 027	- 3 491	-6,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	384	384		0,00
Dotations aux provisions	23 933		23 933	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	9	7	2	28,57
Total des charges d'exploitation (II)	362 211	316 283	45 928	14,52
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-15 040	14 393	- 29 433	-204,50
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	110	158	- 48	-30,38
Autres intérêts et produits assimilés	18	27	- 9	-33,33
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	128	186	- 58	-31,18
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	128	186	- 58	-31,18
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-14 912	14 578	- 29 490	-202,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 680	- 18 680	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		18 680	- 18 680	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-18 680	18 680	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	347 299	330 861	16 438	4,97
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	362 211	334 963	27 248	8,13
EXCEDENT OU DEFICIT	-14 912	-4 102	- 10 810	263,53
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	46 481	42 430	4 051	9,55
Bénévolats				
Total	46 481	42 430	4 051	9,55
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	21 383	20 760	623	3,00
Prestations en nature				
Personnel bénévole	25 098	21 670	3 428	15,82
Total	46 481	42 430	4 051	9,55

ASSOCIATION GYGO

Annexes légales

Annexes légales

PREAMBULE

Description de l'objet social

GYGO est un organisme à caractère social, sans but lucratif, qui a pour objectif de promouvoir toutes actions culturelles, artistiques, thérapeutiques et pédagogiques. GYGO peut notamment, à cet effet, organiser des expositions, spectacles, manifestations, séminaires, formations, ateliers et résidences d'artistes.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

GYGO propose des activités d'art plastique, de lecture et de jardinage de rue et en structure. L'association propose également des ateliers et des expositions à destination des collectivités. Elle intervient majoritairement à Antony (92160) et dans le département de la Seine-et-Marne (Melun, Dammarie-les-Lys et le-Mée-sur-Seine principalement) et réalise ponctuellement des interventions dans d'autres départements.

Description des moyens mis en œuvre

L'association emploie 3 salariées à temps partiel et s'appuie sur des prestataires réguliers ainsi que sur des bénévoles.

Contributions volontaires en nature

Le bénévolat a été évalué à 25 098 €. Il concerne à la fois la participation des bénévoles aux ateliers ainsi que les heures d'administration et de direction des membres du conseil d'administration. Les heures de bénévolat recensées sont ensuite valorisées au coût du SMIC horaire chargé.

La mise à disposition gratuite du local par la ville d'Antony a été évaluée à 21 383 €. L'évaluation a été faite en se basant sur les valeurs locatives moyennes dans le quartier du Noyer Doré à Antony (92160).

Concours publics et subventions octroyés

Autorités administratives	Concours public	Subvention d'exploitation	Subvention d'investissement
Union Européenne			
Etat		99 313,00 €	
Collectivités territoriales		153 700,00 €	
Caisse d'allocations familiales		46 590,00 €	

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 149 529,79 euros.

Le résultat net comptable est un déficit de 14 912,26 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/05/2026 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de méthode lié à l'application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice 2025, l'association a appliqué le règlement ANC 2022-06. Cette première application a conduit à une mise en conformité de la présentation des états financiers, à la reclassification de certaines ressources et charges selon les nouvelles catégories prévues par le règlement. Conformément aux dispositions transitoires, cette application est prospective : les comptes de l'exercice 2024 n'ont pas été retraités. Les impacts sur les comptes sont les suivants :

		Comptes 2025	Comptes 2024
Subvention Fonjep	Montant :	7 107,00 €	7 107,00 €
	Rubrique du compte de résultat	Charges d'exploitation (en déduction des cotisations sociales)	Produits d'exploitation (Transfert de charge)
Dotation provision Indemnités départs à la retraite	Montant :	-23 933,00 €	-18 680,00 €
	Rubrique du compte de résultat	Charges d'exploitation (Dotations aux provisions)	Charges exceptionnelles
		-16 826,00 €	-11 573,00 €

Nous n'avons pas identifié d'autre fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce, sauf sur les points suivants :

- pour chaque financeur, le montant de la subvention allouée pour l'année civile est intégralement comptabilisé en produits d'exploitation. Dans certains cas où des actions subventionnées ont dû être décalées sur le début d'année suivante, les charges correspondantes à la réalisation de ses actions (factures des prestataires et charges de personnel) sont provisionnées sur l'exercice d'attribution de la subvention.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel éducatif	03 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier et électroménager	05 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Au 31/12/2025, les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 79 973 € et intégralement provisionnées.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 011			8 011
Immobilisations financières	122			122
TOTAL	8 133			8 133

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	800			800
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	6 244	384		6 629
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	7 044	384		7 429
TOTAL GENERAL (I+II)	7 044	384		7 429

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	7 400	7 400	
Autres créances	68 624	68 338	286
Charges constatées d'avance			
TOTAL	76 024	75 738	286

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	7 400
Subventions/financements	64 583
Autres produits à recevoir	
TOTAL	71 983

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	35 77	- 4 102			31 575
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 102	4 102	- 14 912		-14 912
Dont générosité du public					
Situation nette	31 575	0	- 14 912		16 663
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	31 575	0	- 14 912		16 663
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	30 114	30 114		
Dettes fiscales et sociales	19 780	19 780		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
TOTAL	52 894	52 894		

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	56 040	23 933		79 973
TOTAL (II)	56 040	23 933		79 973
TOTAL GENERAL (I+II)	56 040	23 933		79 973
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		23 933		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	30 114
Dettes fiscales et sociales	7 000
Autres dettes	63
TOTAL	37 177

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant calculé au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève au 31/12/2025 à 79 973 euros.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective de l'Animation
- le départ à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 65 ans (cadre) et 62 ans (non-cadre)
- le taux de rotation du personnel : 2% (cadre) et 1% (non-cadre)
- le taux d'augmentation des salaires retenu : 2%
- le taux d'actualisation retenu : 3,50%
- le taux moyen des charges sociales : 45%

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 79 973 euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 880 euros.